

MAITRE D'OUVRAGE

**Construction de 55 logements " Résidence Jeanne
Cauvin" à Peymeinade**

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
Lot n° 09 MENUISERIES INTERIEURES**

<u>MAÎTRE D'OEUVRE :</u>		
---------------------------------	--	--

Sommaire

09.1 GENERALITES	3
09.1.1 Préambule	3
09.1.2 Objet et connaissance des travaux.....	3
09.1.3 Obligation de l'entrepreneur	3
09.1.4 Documents techniques contractuels	4
09.1.5 Documents fournis par l'entreprise	5
09.1.6 Préservation des bois	6
09.2 BLOCS-PORTES PALIERES :	7
09.3 PORTES COURANTES DE COMMUNICATION	8
09.3.1 Portes de communication à parement post-formé :	8
09.3.2 Portes de communication à parement post-formé, 2 vantaux :	9
09.4 BLOCS-PORTES A DEGRE COUPE-FEU	11
09.4.1 Portes à un vantail.....	11
09.4.2 Portes à 2 vantaux.....	12
09.5 FAÇADES DE GAINES	13
09.6 PLACARDS.....	13
09.7 GAINES TECHNIQUES LOGEMENTS.....	14
09.8 BOITES A LETTRES	15
09.8.1 Ensemble 32 boîtes	15
09.8.2 Ensemble 26 boîtes	15
09.9 PORTES DE CAVES	16
09.10 ACCES AU COMBLES	17
09.11 ORGANIGRAMME	17

09.1 GENERALITES**09.1.1 Préambule****09.1.1.1 CONNAISSANCE DU PROJET :**

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des cahiers des charges des autres lots, notamment les dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux.

Les matériaux employés seront de premier choix et mis en oeuvre suivant les règles de l'art, et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

09.1.2 Objet et connaissance des travaux**09.1.2.1 VOLUME DES TRAVAUX :****09.1.2.1.1 * Description succincte des travaux :**

Le présent Devis Descriptif a pour objet de décrire l'ensemble des prestations liées à la réalisation des travaux de construction 55 logements comprenant :

- Les menuiseries intérieures.

L'Entrepreneur par le fait même de soumissionner est réputé avoir pris parfaite connaissance des travaux à effectuer, de leur nature ainsi que de leur importance et reconnaît avoir suppléé, par les connaissances professionnelles de sa spécialité, aux détails qui pourraient être omis dans les différentes pièces contractuelles du dossier. Tous les travaux sont inclus quels que soient les méthodes et le matériel nécessaire, y compris l'évacuation et la mise en décharge.

09.1.3 Obligation de l'entrepreneur**09.1.3.1 TYPE DE MARCHE DE TRAVAUX :****09.1.3.1.1 * Lot traité global et forfaitaire :**

Le présent lot est traité à PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE. Celui-ci doit être déterminé conformément aux plans d'appel d'offres de la maîtrise d'oeuvre et aux indications du présent document. L'entrepreneur ne pourra ignorer les prestations des autres corps d'état dont les travaux sont exécutés en liaison avec les siens.

S'il estime qu'il y a dans le dossier de consultation des omissions, erreurs ou non conformités avec la réglementation en vigueur qui le conduisent à modifier ou à compléter les dispositions prévues dans ce dossier, il devra en tenir compte dans l'établissement de son prix. Cette modification s'accompagnerait d'une note explicative séparée et annexée à son offre.

Enfin, il est précisé que l'entrepreneur ne pourra arguer d'un oubli de localisation du devis descriptif, pour prétendre à supplément sur le prix forfaitaire de son marché, si l'ouvrage concerné figure aux plans.

09.1.4 Documents techniques contractuels**09.1.4.1 DOCUMENTS NORMATIFS :**

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en oeuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur.

Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Oeuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

09.1.4.1.1 * Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;

- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, Les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- La Nouvelle Règlementation Acoustique (NRA) ;
- La Règlementation Thermique (RT 2012) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 "Contrôle technique des ouvrages" publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ;
- Le code du travail (livre 2) ;
- Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
 - * Le règlement sanitaire duquel relève la ville de Peymeinade
 - * Les avis des Bâtiments De France ;
 - * Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics ;
 - * Le résultat de la campagne de sol.
 - * Les attendus du permis de construire ;
 - * La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

09.1.4.1.2 * Liste des D.T.U. applicables au marché :

- DTU 34.1 (NF P 25-201 de mai 1993) : Ouvrage de fermeture pour baies libres ;
- DTU 36.1 (NF P 23-201 de novembre 2000) : Menuiserie en bois ;
- DTU 39 : (NF P 78-201 d'octobre 2000) : Vitrerie ;

09.1.4.1.3 * Liste des règles de calcul :

- Réglementation Thermique 2005 : Méthode de calcul Th-CE et Règles d'application Th-Bât - I - S ;
- Règles BF 88 septembre 1988 : Méthode de justification par le calcul de la résistance au feu des structures en bois.
- Règles PS (NF P 06-013) de décembre 1995 : Règles applicables aux bâtiments, dites Règles PS 92.
- Règles PS-MI 89 (NF P 06-014) révisées 92 : Construction parasismique des maisons individuelles et des bâtiments assimilés.
- NF EN 1995-1 de novembre 2005 : Eurocode 5 - Conception et calcul des structures en bois.
- NF EN 1998-1 de septembre 2005 : Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes.

09.1.5 Documents fournis par l'entreprise**09.1.5.1 DOSSIER D'EXECUTION :****09.1.5.1.1 * Contenu du dossier d'exécution. :**

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

- Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,
- Les plans d'exécution,
- Les plans d'atelier et de chantier,
- Les notes de calculs,
- Les procédures de fabrication, de montage,
- Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément,
- Les fiches techniques et C.C.P.U. des matériaux utilisés,
- Les fiches techniques définissant les revêtements de surface des métaux et leurs procédures d'application,
- La description des techniques particulières, hors normes, mises en oeuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Oeuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels allers-retours.

09.1.5.1.2 * Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée.

L'ensemble des détails d'assemblages est représenté avec, pour chaque assemblage, la totalité des pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en oeuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Oeuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

- La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;
- Toutes les dimensions des éléments ;
- Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;
- La nature des matériaux structurels et leurs caractéristiques mécaniques (qualités, charges de rupture, etc.)
- Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;
- Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.

09.1.5.1.3 * Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Oeuvre. Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Oeuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

09.1.5.2 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES :

09.1.5.2.1 * Dossier des ouvrages exécutés :

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.

09.1.6 Préservation des bois

09.1.6.1 TRAITEMENT DES BOIS :

09.1.6.1.1 Les règles à respecter en matière de préservation des bois seront les normes :

- NF X 40-500, pour la préservation contre les agents biologiques tels que la pourriture et la vermoulure.
 - RECOMMANDATIONS A3-78 et A3 bis du G.P.E.M.
 - NF X 40-002 et NF X 41-5.
 - NF T 72-083, T 72-084 et T 72-085

09.2 BLOCS-PORTES PALIERES :**Blocs-portes bois ISOBLINDE BP1, finition Lounge Fiber de MALERBA, EI 30**

- Vantail à rives droites d'épaisseur 40 mm composé de deux parements en fibres MDF prépeints, une âme composite Malerba et un cadre interne, ferré par 4 paumelles de 130 universelles réglables et pions anti-dégondage.
 - Ensemble serrure 3 classé A2P**.
 - Garniture et béquille Hoppe Verona laiton traité PVD ou ton inox
 - Huisserie métallique
 - Couvre-joints bois sur faces intérieure et extérieure de l'habrisserie selon détail de l'architecte
 - Microviseur.
 - Entrebâilleur à glissière
 - Caches de finition laiton ou ton inox pour paumelles.
 - Cylindre européen compatible A2P**. (Reproduction : CARTE PERSONNELLE et 5 clés)
 - Butées de portes caoutchoucs
-
- Affaiblissement acoustique de 39 dB (A).
 - Dim passage : 93 x 204
 - Stabilité climat II : Classe 2b

NOTA :

- Les huisseries, bâtis, ferrages et joints feront partie intégrante du bloc-porte et sont donc indissociables.
- Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis. En aucun cas elles devront être recoupées après coup, le joint bas de porte étant réglés en usine.
- Prévoir en cours de chantier la pose de cylindres provisoires (sur passe ou variés).

Localisation :

Porte palière de tous les logements et local gardien.

09.3 PORTES COURANTES DE COMMUNICATION

09.3.1 Portes de communication à parement post-formé :

Huisserie et pose :

- Fourniture d' huisserie métallique pour portes à rives droites .Tôle de 15/10 d'épaisseur, profilée à froid, pour mur banché ou cloisons sèche. Protection antirouille de l'ensemble. L' huisserie pourra à la demande être constituée d'éléments spéciaux pour permettre le passage de câbles électriques. L' huisserie sera à rainure pour les cloisons, faisant office de couvre joint. les huisseries à bancher seront pourvues de couvre-joints en bois à peindre sur les deux faces
- Approvisionnement dans les appartements.
- Finition : Prépeinte

Porte :

- Portes prépeintes post-formées, 2 couches d'apprêt, composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée d'une âme alvéolée dont les éléments laisseront entre eux des vides de forme géométrique, alvéole, nid d'abeille ou cellules, ou encore soit d'âmes creuses. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même. Epaisseur 40 mm. Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.
- Dimensions : Suivant plans architecte
- Détalonnage des portes pour le transit de l'air des pièces principales vers les pièces de service

Quincaillerie et accessoires :

- 3 paumelles électriques de 140 mm
- 1 serrure pêne dormant 1/2 tour avec bec de canne à mortaiser pour cuisine et chambres, bec de canne à condamnation pour W-C et bains avec possibilité d'ouverture de l'extérieur
- Serrure à clé pour la chambre principale.
- Fourniture et pose d'ensemble béquille double avec plaque sterilum oxydé teinte au choix de l'architecte
- Fourniture et pose de butée de sol caoutchouc

Localisation :

Portes intérieures des logements

09.3.2 Portes de communication à parement post-formé, 2 vantaux :

Huisserie et pose :

- Fourniture d' huisserie métallique pour portes 2 vantaux à rives droites .Tôle de 15/10 d'épaisseur, profilée à froid, pour mur banché ou cloisons sèche. Protection antirouille de l'ensemble. L' huisserie pourra à la demande être constituée d'éléments spéciaux pour permettre le passage de câbles électriques. L' huisserie sera à rainure pour les cloisons, faisant office de couvre joint. les huisseries à bancher seront pourvues de couvre-joints en bois à peindre sur les deux faces.
- Approvisionnement dans les appartements.
- Finition : Prépeinte

Porte :

- Portes prépeintes post-formées, 2 couches d'apprêt, composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée d'une âme alvéolée dont les éléments laisseront entre eux des vides de forme géométrique, alvéole, nid d'abeille ou cellules, ou encore soit d'âmes creuses. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même. Epaisseur 40 mm. Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.
- Dimensions : Suivant plans architecte
- Détalonnage des portes pour le transit de l'air des pièces principales vers les pièces de service

Quincaillerie et accessoires :

- 3 paumelles électriques de 140 mm
- Fourniture et pose d'ensemble béquille double avec plaque sterilum oxydé teinte au choix de l'architecte
- Fourniture et pose de butée de sol caoutchouc
- 2 verrous à onglets LBA 120 et feuillure de réunion.

Localisation :

Portes intérieures des logements du bâtiment A (accession) au niveau 8 selon plans.

09.3.3 Plus-value pour portes de communication à parement rainuré :

Huisserie et pose :

- Fourniture d' huisserie métallique pour portes à rives droites .Tôle de 15/10 d'épaisseur, profilée à froid, pour mur banché ou cloisons sèche. Protection antirouille de l'ensemble. L' huisserie pourra à la demande être constituée d'éléments spéciaux pour permettre le passage de câbles électriques. L' huisserie sera à rainure pour les cloisons, faisant office de couvre joint. les huisseries à bancher seront pourvues de couvre-joints en bois à peindre sur les deux faces
- Approvisionnement dans les appartements.
- Finition : Prépeinte

Porte :

- Portes prépeintes rainurées, 2 couches d'apprêt, composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée d'une âme alvéolée dont les éléments laisseront entre eux des vides de forme géométrique, alvéole, nid d'abeille ou cellules, ou encore soit d'âmes creuses. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même. Epaisseur 40 mm. Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.
- Dimensions : Suivant plans architecte
- Détalonnage des portes pour le transit de l'air des pièces principales vers les pièces de service

Quincaillerie et accessoires :

- 3 paumelles électriques de 140 mm
- 1 serrure pêne dormant 1/2 tour avec bec de canne à mortaiser pour cuisine et chambres, bec de cane à condamnation pour W-C et bains avec possibilité d'ouverture de l'extérieur
- Serrure à clé pour la chambre principale.
- Fourniture et pose d'ensemble béquille double avec plaque sterilum oxydé teinte au choix de l'architecte
- Fourniture et pose de butée de sol caoutchouc

Localisation :

Portes intérieures des logements du bâtiment A (accession)

09.4 BLOCS-PORTES A DEGRE COUPE-FEU

09.4.1 Portes à un vantail

Portes et huisseries :

- Portes composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée, d'une âme pleine en panneaux de particules bois. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même.
- Les huisseries, bâtis et ferrages feront partie intégrante du bloc-porte et sont donc indissociables. Elles pourront être métalliques (15/10) ou en bois exotique rouge (58 x 68 mm minimum), elles seront incorporer dans un mur banché ou maçonné (l'approvisionnement aux étages est assuré par le présent lot et le scellement est assuré par le lot gros oeuvre).
- Etanchéité au feu par des joints thermo-gonflants rigides sur les 4 côtés de chaque vantail.
- Fourniture et pose de couvre-joints
- Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.
- Un Procès-Verbal d'essai sera exigé.
- Dimensions : 930 x 2040h (ou dimensions spéciales selon plans)
- Finition : Prépeinte
- Coupe-feu: 1 heure

Quincailleries et accessoires :

- 3 paumelles mixtes de 110 par vantail
- Serrure de sûreté avec 3 clés sur locaux techniques.
- 1 Ensemble béquille double avec plaque de propreté.
- Butée de porte
- 1 ferme porte hydraulique à glissière
- Serrure de sûreté avec 3 clés en combinaison avec portes palières pour portes accès sous-sol
- boutons moletés sur portes de sorties

NOTA : La porte du local poubelle du R-1 devra présenter une largeur de 1m.

Localisation :

Toutes les portes des parties communes et des locaux techniques

09.4.2 Portes à 2 vantaux

Portes et huisseries :

- Portes composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée, d'une âme pleine en panneaux de particules bois. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même.
- Les huisseries, bâtis et ferrages feront partie intégrante du bloc-porte et sont donc indissociables. Elles pourront être métalliques (15/10) ou en bois exotique rouge (58 x 68 mm minimum), elles seront incorporer dans un mur banché ou maçonné (l'approvisionnement aux étages est assuré par le présent lot et le scellement est assuré par le lot gros oeuvre).
- Étanchéité au feu par des joints thermo-gonflants rigides sur les 4 côtés de chaque vantail.
- Fourniture et pose de couvre-joints.
- Un Procès-Verbal d'essai sera exigé.
- Dimensions : (930 + 430) x 2040h
- Finition : Prépeinte
- Coupe-feu: 1 heure

Quincailleries et accessoires :

- 4 paumelles mixtes de 110 par vantail
- Serrure de sûreté avec 3 clés sur organigramme.
- 1 Ensemble béquille double avec plaque de propreté.
- Butée de porte
- 1 ferme porte hydraulique de type bandeau à glissière (1 ferme-porte pour les deux vantaux avec sélecteur de fermeture intégré)
- Barre anti-panique type "PUSCH BAR" sur les deux vantaux (3 points de fermeture par vantail)

Localisation :

Local chaufferie.

09.5 FAÇADES DE GAINES

Façades de gaines techniques type "GAINEFEU" de "COMEC" ou équivalent :

- * Bâti : en bois exotique rouge 58 x 68 en feuillure
- * Portes et impostes : en médium de 40 mm.
- * Ferrage : 4 paumelles 140 x 70 par vantail, 2 batteuses agréées EDF-GDF, rosettes et verrous.
- * Joints: joints feu
- * Fourniture et pose de couvre-joints
- * Charnières invisibles

Finition prépeinte. Degré coupe-feu suivant réglementation (fournir PV). Fermeture à clé pour placard services généraux et TGBT.

Dimensions et nombres selon plans architecte

Localisation :

Placards EDF- SG - FT - AEP - EC - à chaque niveau.

Placard TGBT à l'entresol du bâtiment B.

09.6 PLACARDS

Fourniture et pose de placards à 1 ou 2 vantaux.

- Porte à un vantail ouvrant pour placards < à 60 cm
- Portes à deux vantaux ouvrants pour placards > à 60 cm et < à 1m
- Portes coulissantes pour placards > à 1m

Y compris fourniture et pose d'une étagère chapelière et d'une tringle par placard

Dimensions selon plans architecte.

- Façades coulissantes en stratifié :

Façades de placards coulissantes composées de panneaux plaqués stratifié contrebalancé. Cadre en profilés en aluminium naturel. Composé de montants et traverses suivant le choix de la maîtrise d'oeuvre. Rails en aluminium, bandeaux, galets nylon sur mécanisme à roulement à bille.

- Marque : SOGAL ou équivalent
- Gamme : BASIC DECOR
- Profilés : au choix dans la gamme
- Teinte profilé : SATINEE
- Panneaux : au choix de la maîtrise d'oeuvre dans la palette du fabricant

- Façades battantes en stratifié :

Façades de placards battantes sur pivot composées de panneaux plaqués stratifié contrebalancé. Cadre en profilés en aluminium naturel. Composé de montants et traverses suivant le choix de la maîtrise d'oeuvre.

- Marque : SOGAL ou équivalent
- Gamme : BASIC DECOR
- Profilés : au choix dans la gamme
- Teinte profilé : SATINEE
- Panneaux : au choix de la maîtrise d'oeuvre dans la palette du fabricant

Localisation :

Logements selon plans.

09.7 GAINES TECHNIQUES LOGEMENTS

Fourniture et pose de portes de placards à 1 vantail.

Dimensions selon plans architecte.

- Façades battantes en stratifié :

Façades de placards battantes sur pivot composées de panneaux plaqués stratifié contrebalancé. Cadre en profilés en aluminium naturel. Composé de montants et traverses suivant le choix de la maîtrise d'oeuvre.

- Marque : SOGAL ou équivalent
- Gamme : BASIC DECOR
- Profilés : au choix dans la gamme
- Teinte profilé : SATINEE
- Panneaux : au choix de la maîtrise d'oeuvre dans la palette du fabricant

Localisation :

Gaines techniques logements

09.8 BOITES A LETTRES

Boîtes aux lettres modèle "Lima" de chez CIBOX" à ouverture totale pour usage extérieur conformes à la norme NF D 27405.

Coffre: Tôle pliée acier électrozingué d'épaisseur 12/10.

Cadre à ouverture totale: tôle pliée inox d'épaisseur 15/10 et en tube inox 20x10x1.5, avec axe de pivotement inox Ø6mm toute hauteur et démontable. Fermeture 3 points du cadre à ouverture totale.

Finition par revêtement poudre polyester cuit au four: 16 teintes texturées au choix suivant nuancier Cibox.

Portillon LIMA Acier inoxydable:

Tôle pliée acier inoxydable d'épaisseur 12/10 avec pli de renfort sur fenêtre d'introduction et volet tirant aluminum anodisé naturel. Porte étiquette soudé en tôle inox emboutie avec taquet de blocage et plaque translucide polycarbonate (étiquette inviolable).

Articulation par axe laiton Ø6mm démontable. Fermeture 3 points assurée par une serrure de sûreté à cylindre avec blocage par écrou ou clip.

Finition: idem au coffre

Equipements :

- Tableau d'affichage.
- Tableau nominatif.

09.8.1 Ensemble 32 boîtes

Ensemble composé de:

32 boîtes (31 logements + gestionnaire) et un panneau d'affichage intégré avec porte plexi et fermeture à clé, un tableau nominatif

Localisation :

Bâtiment B

09.8.2 Ensemble 26 boîtes

Ensemble composé de:

26 boîtes (24 logements + gestionnaire + commerce) et un panneau d'affichage intégré avec porte plexi et fermeture à clé, un tableau nominatif

Localisation :

Bâtiment A

09.9 PORTES DE CAVES

La présente prestation comprend :

La fourniture et la mise en oeuvre de bloc-porte de cave tel que :

• HUISSERIE :

- Tôle d'acier galvanisé prépeinte d'épaisseur 15/10
- Profil bâti d'angle avec fixation par pattes à scellement ou trous crevés en feuillure / Profil bâti à visser en tunnel

- Assemblage mécanique des montants et de la traverse

- Feuillure de 48x18

- Jeu sous porte de 7 mm

• VANTAIL :

- De type « isoplast » formant caisson, d'épaisseur 42 mm

- Parements en tôle d'acier galvanisée prépeinte d'épaisseur 40/100

- Réversible pour hauteur 2040

• FERRAGE :

- 3 paumelles mâles universelles

- 3 paumelles femelles universelles à fourreau et lame de 130

• ÉQUIPEMENTS :

- Serrure à mortaiser multipoints tête de 20 mm, axe à 50 mm

- 3 pions antidégondage

- Ouïes d'aération haute et basse

- Garniture double

- Cylindre européen double entrée sur organigramme

Localisation :

Portes des caves selon plans

09.10 ACCES AU COMBLES

Fourniture et pose de trappe d'accès aux combles avec escalier escamotable intégré de type "ESCATRAPPE"

Dimensions 1.20 x 0.70 m. Posée en tableau dans l'épaisseur de la dalle

- isolation thermique intégrée
- CF 1/2 heure
- Compris tous accessoires (manoeuvre, fermeture par batteuse, main courante, etc..)

Localisation :

Palier du dernier niveau bâtiments A et B

09.11 ORGANIGRAMME

L'entreprise doit l'organigramme des clefs selon fonctionnement décrit ci-dessus

L'entreprise doit également la fourniture aux corps d'états des cylindres suivants (longueurs à préciser) :

2 cylindres sur organigramme pour les portes d'accès aux sous-sols.

1 cylindre sur organigramme avec bouton moleté pour local poubelles.

1 cylindre sur organigramme pour la porte d'accès au local vélo / poussettes.

4 cylindres sur organigramme pour les trappes d'accès aux bassins de rétention et en combles.

1 cylindre sur organigramme avec bouton moleté pour local COPRO.

1 cylindre sur organigramme avec bouton moleté pour local S.R.I.

1 cylindre sur organigramme avec bouton moleté pour chaufferie.

1 cylindre sur organigramme avec bouton moleté pour local élec.

NOTA : Cette liste est non exhaustive.